

pour mettre en place les cadres législatif, réglementaire, commercial, industriel et financier nécessaires à une croissance durable.

En 2015, le Canada a apporté son soutien à cinq banques régionales de développement qui offrent une aide financière et une assistance technique au développement : la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque interaméricaine de développement. Ces contributions canadiennes ont aidé à construire ou à remettre en état 10 000 kilomètres de route, à approvisionner en eau potable 166 000 ménages et à améliorer les services d'hygiène publique au profit de plus de 3 millions d'habitants de pays en développement.

En Afrique, la replantation et le reboisement ont permis d'améliorer des terres d'une superficie de 441 270 hectares. En tout, 9,6 millions de personnes (dont 4,1 millions de femmes) ont bénéficié de ces améliorations dans le secteur agricole. Ces efforts ont renforcé la sécurité alimentaire et créé une croissance économique plus durable à l'échelle du continent africain. Les investissements de la Banque africaine de développement ont également permis de raccorder plus de 10,8 millions de personnes au réseau électrique ou d'améliorer des installations de raccordement existantes. En mars 2016, le ministre du Développement international a signé un protocole d'entente avec USAID pour accroître l'accès à l'énergie au profit des populations subsahariennes dans le besoin. Ce protocole d'entente aidera le gouvernement du Canada à



Pays : Bolivie © Affaires mondiales Canada/Antonio Suárez Weise

coordonner ses efforts en Afrique pour donner suite à l'engagement pris par le G7 de soutenir la production de 10 nouveaux gigawatts d'énergie renouvelable d'ici 2020 et de 300 nouveaux gigawatts d'ici 2030.

Dans les Caraïbes, 30 609 personnes (dont la moitié sont des femmes) ont bénéficié d'un transport plus rapide et sécuritaire grâce à la construction ou à la remise en état de 91 kilomètres de route. La réduction des temps de déplacement a des conséquences surtout sur la vie des femmes et des filles qui, en général, ont des habitudes de déplacement plus complexes que les hommes, en raison de leurs obligations familiales.

Dans les Amériques, 161 836 MWh d'énergie renouvelable ont été produits en 2015 et le rejet de 121 663 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone a été évité grâce à l'intervention du Fonds canadien pour le climat pour le secteur privé dans les Amériques et du Groupe de la Banque interaméricaine de développement.

Chaque année, en tant que membre clé d'organisations fiscales internationales et régionales, le Canada fournit une assistance technique pour améliorer les administrations fiscales des pays en développement. L'Agence du revenu du Canada (ARC) accueille des visites d'étude, répond aux demandes de renseignements et fournit une expertise technique sur le terrain à de nombreux pays en développement. En 2015-2016, l'Afrique du Sud, le Bangladesh, le Chili, la Chine, le Guyana, Haïti, la République dominicaine, la Tunisie et la Turquie ont été au nombre des bénéficiaires de ce soutien.

Dans le cadre du projet de Réforme de la réglementation des affaires Canada-Amériques (interaméricain), le Canada a contribué à l'amélioration du contexte commercial dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et à la simplification du régime d'imposition des microentreprise ainsi que des petites et moyennes entreprises. Depuis ses débuts en 2012, le projet a permis d'améliorer les cadres et les modes de réglementation des affaires en accomplissant 24 réformes dans neuf pays, dont quatre réformes achevées en 2015-2016. On estime qu'environ 860 000 entreprises en Colombie, près de 60 000 au Pérou et plus de 10 000 dans les Caraïbes bénéficieront de ce projet.

En 2015-2016, le Canada a continué d'apporter son soutien à l'assistance technique du Fonds monétaire international (FMI) au profit de la Banque nationale d'Ukraine (BNU). Ces efforts aideront la BNU à faire face aux difficultés que connaît son système bancaire, à améliorer la réglementation et la supervision ainsi qu'à modifier le cadre et le fonctionnement de sa politique monétaire et de taux de change. Ils ont aussi aidé le gouvernement de l'Ukraine à mettre en œuvre le volet « secteur financier » du programme du Fonds monétaire international de 17,5 milliards de dollars. Grâce à ce soutien, l'Ukraine est aussi parvenue à rétablir la stabilité macroéconomique (avec une croissance de 6 p. 100 du PIB au dernier trimestre de 2015), à renforcer la gouvernance et la transparence économiques ainsi qu'à réaliser des progrès vers une